

Salon international de l'Agriculture 2021 : le Département lance l'appel à candidatures à destination des producteurs ariégeois



Dans la logique de la valorisation des savoir-faire ariégeois et de la promotion du territoire, le Département de l'Ariège a choisi de renouveler en 2021 sa participation au Salon International de l'Agriculture de Paris. Il s'agira cette fois encore d'investir une manifestation d'envergure, susceptible d'accroître la notoriété du territoire ariégeois à l'échelle nationale, notamment grâce à ses richesses gastronomiques.

L'Ariège s'exposera une nouvelle fois sous la forme d'une « place de village », où dégustations, ventes, animations, démonstrations et opérations de relations publiques rythmeront les neuf jours de salon.

Pour sélectionner les producteurs et artisans qui présenteront leurs produits sur cet espace, le Conseil Départemental lance un appel à candidatures.

Il s'adresse à tous les producteurs et/ou transformateurs du département, qui travaillent les produits issus de l'agriculture et/ou de savoir-faire locaux. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 28 août 2020, à 17 heures.

L'ensemble des documents et le règlement complet de cet appel à candidatures sont disponibles sur le portail internet du Département : www.ariège.fr.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr